

Commune de ST-MEDARD-SUR-ILLE
Etude globale de réaménagement du centre-bourg
Concertation : Seconde table ronde d'habitants du 03/10/24

PRÉSENTS

Noël BOURNONVILLE - Maire
Gildas BOUREL - Adjoint Communication, Aménagement et Cadre de vie
Pauline LUCAS - SITADIN Urbanisme et Paysage
Raphaël Saulnier – Rue de Brou, habite depuis 4 ans la commune
Patrick Manoury – Rue de la Colombière, membre de l'association La Caboche (Bar associatif)
Patrick Bouillon – Le Roquet, membre de l'association La Caboche (Bar associatif)
Denis Le Lévrier – Les 4 chemins (Hors agglo), membre de l'assemblée de sages
Paul Pierrick Roger – La Haute Touche (Hors agglo), président de l'association 35 des Saint Médard de France
Guillaume Trémorin – Rue de Brou
Yohann Lecuyer – La Côte, habitant depuis 2019

POINTS SOULEVES

A la suite du premier atelier d'habitants et de la balade urbaine, Sitadin a présenté le travail qui a été fait conjointement avec les élus de la commune. Plusieurs scénarios de sens de circulation et une esquisse de l'aménagement des rues du bourg ont été présentés. Chaque habitant est invité à parler librement de son avis sur ces propositions d'aménagement.

Les participants sont agréablement surpris par la proposition qui semble répondre à une grande partie des sujets soulevés. Quelques ajustements et suggestions sont relevés :

Sens de circulation :

- Sens de circulation du centre-ville : le scénario 4 retient l'attention.
- Plutôt favorable au fait de supprimer l'accès du car dans le centre.
- Devra néanmoins laisser passer tout véhicule de livraison.

Place de l'église : apprécié,

- supprimer les arbres au centre pour mieux apprécier le bâti et que ce soit plus facile à aménager lors d'évènements,
- accès déchargement à la salle polyvalente à prévoir (potelet amovible avec clé – prévoir 3m de passage),
- food trucks : étudier la possibilité d'en mettre 2 (arrive de temps en temps – pas que nourriture mais aussi coiffeur...),

Rue du Roquet :

- Avis favorable sur le double sens conservé dans le roquet.
- Travailler sur la sortie du roquet par le haut (double sens vers la place ou giration possible pour descendre)

Rue de la côte :

- Sens unique descendant apprécié, traversée piétonne en bas apprécié
- Liaison piétonne de haut en bas apprécié avec plateau.
- Question des stationnements en haut de la côte pour les habitants : manque peut-être un peu mais souhaite supprimer les stationnements non autorisé qu'il y a actuellement.

Puits neuf :

- Avoir un espace plat comme une scène et un amphithéâtre : permettrait de faire des évènements. Apprécié.
- Aménagement proposé apprécié, prévoir de supprimer le citystade que si on en refait un autre du côté de la salle des sports. Mettre panier et filet apprécié.
- Revoir éclairage sur ce lieu.

Rue du Fournil :

- Aménagement en chaucidou apprécié, car moins couteux et efficace au vu du trafic de voiture présent.
- trottoir sur le côté à refaire par endroit pour élargir.

Parking de l'ille

- Voir au niveau de la mairie pour faire payer les campings car quand ils utilisent les sanitaires du camping
- Passerelle sur le canal intéressant si assez de budget
- Camions viennent aussi manger au resto, pourront se garer sur les places campings car. Faudra sûrement réaliser une signalétique particulière pour comprendre que c'est réservé aux campings car et camions.

Rue de la colombière

- Bémol au départ sur l'aménagement de la part d'un riverain : proposition d'inverser les stationnements de l'autre côté : il y aura moins de stationnement disponible.
- Attention à la largeur de voirie et les girations pour rentrer chez chaque riverain (diminuer largeur trottoir et augmenter la bande de l'autre côté). Il faudra peut-être supprimer 1 ou 2 places pour faciliter les girations.
- Etudier au mieux l'emplacement poubelles avec le SMICTOM pour éviter les bruits et le fait que la rue soit bloquée pendant 30min lors du ramassage des OM.
- Stationnement nécessaire au centre bourg, nécessité d'en prévoir dans cette rue.

Rue de l'école

- Faut-il un stationnement minute ?

Rue de Brou

- Favorable pour le sens de circulation proposé.

Rue des Chênes

- Prévoir un arrêt de car plus grand (beaucoup d'enfants), plus au nord dans l'espace vert où ils puissent vraiment s'abriter.
- Que fait-on de l'abri existant ?

Salle des sports et terrain sportif, rue des sports, nouvel aménagement de la ZAC :

- Plutôt favorable aux aménagements proposés. A voir la temporalité de ce projet.
- Changement du dessin au nord du carrefour à effectuer suite à l'avis du département. Dans l'attente du retour de Terre et toit.

Parking du cimetière :

- A organiser et matérialisé
- Ok sur le fait de ne pas créer de liaison à l'arrière si besoin de plus de places pour le cimetière. Mieux qualifier le chemin le long de la route et celui qui remontera vers la salle des sports.

Rue de la ratulais

- 3 scénarios proposés : sens uniquement rentrant de la ratulais (plutôt refusé unanimement), ou double sens uniquement riverains (compliqué à accepter de la part de tous les Médardais), chauhidou depuis la ratulais jusqu'à la gare (plutôt favorable).
- Ok avec le fait de ne pas prendre la rue de Heuzé et le chemin creux pour la piste cyclable
- Virage de la ratulais à étudier, terre plein central (franchissable pour agriculteur) pour faire ralentir et éviter les personnes qui se déportent? – le triangle est-il communal ? acquisition chez l'agriculteur ? gros problème de visibilité et écarter le virage du talus sera nécessaire.

Non évoqué : Espace naturel du pré du four

- A valoriser – chemin pédagogique /restauration zone humide, reméander ruisseau ?, TVB et tour de bourg piétonnier – liaison avec l'ille ? Point sur les cheminements à réaliser.

ECHEANCES

POINT RESTANTS :

- Rencontrer les riverains de la rue de l'école pour leur mur/stationnement
- Retour Terre et Toit
- Retour Smictom
- Mise au propre du dernier plan suite aux remarques (mi-novembre) puis chiffrage par tranche
- Réunion publique avec visuels (plutôt janvier 2025).